



Séance du

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
14	12	12
		Pour : 12
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

Josette VINCENT, Sylvain ASCARI, Nathalie STOFFT, Luc BARDINE, Rachel PELLEGRIN, Pierre LÉOUZON, Lydia CHEVAT, Jannick RIOU, Ludovic ROUSSON, Valérie TEILHAS-BALME, Alain BERNARD, Laetitia GRANDJEAN

Procurat ion(s) :

Etai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
04 avril 2024

Etai(en)t excusé(s) :

Gaétan ROBERT, Mélisa BAUDRAND

Date d'affichage
12 avril 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 12 avril 2024 (Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance** : CHEVAT Lydia

12 avril 2024
et publication du
12 avril 2024

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

réuni sous la présidence de M. BERNARD Alain,

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024 :

Investissement

Dépenses : 1 339 695,00

Recettes : 1 339 695,00

Fonctionnement

Dépenses : 1 087 050,00

Recettes : 1 087 050,00

Pour rappel, total budget :		
Investissement		
Dépenses :	1 339 695,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	1 339 695,00	(dont 0,00 de RAR)
Fonctionnement		
Dépenses :	1 087 050,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	1 087 050,00	(dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SAINT LAGER BRESSAC

Maire BERNARD Alain



le(s) secrétaire(s) de séance